AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE 1914-1918



" Se souvenir est un devoir sacré "

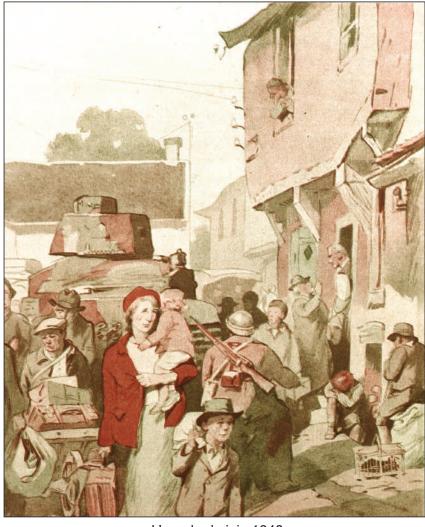
JUIN 2020 N°171

SOMMAIRE
Vie de l'association / Éditorial
Assemblée Générale annuelle
de l'ASMAC. Programmée le 28
mars 2020 à Suippes puis annu
lée
La commune de Suippes
pendant la première Guerre
Mondiale
Histoire : Juin 1940 : la 4ème
armée en Champagne
Nouvelles brèves
Attribution de la légion
d'honneur pour la guerre
1914-1918

NAVARIN

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

80ème anniversaire des combats de juin 1940



L'exode de juin 1940 Ouvrage : «ceux de la cavallerie» de Francis Rico

L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,

président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin, et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC vous invitent à assister à la cérémonie annuelle du Souvenir

LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 DEVANT LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN

sous réserve de pouvoir, dans le cadre de la crise du coronavirus, appliquer les directives en vigueur relatives à la «distanciation sociale». Il se peut aussi que le déroulement de la cérémonie soit modifié. Avant de vous déplacer, consulter le site www.asmac.fr ou prenez contact avec jeandaniel.courot@free.fr.

09h45 : cérémonie officielle

10h45 : messe célébrée devant le Monument,

12h00 : dépôt de gerbe au cimetière militaire de la Ferme de Suippes au carré 1939-1945.

13h00 : Repas à l'ancien Mess du Camp Militaire de SUIPPES.

(voir feuille d'invitation à l'intérieur du bulletin)

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE-NAVARIN

Siège social : 29 rue Desaix - 75015 PARIS
Trésorier : 4 rue des Condamines
78000 VERSAILLES



Correspondance: 29 rue Desaix 75015 PARIS

VIE DE L'ASSOCIATION

EDITORIAL



Ce bulletin vous parviendra alors que la France aura connu une longue période de confinement pour faire face à la pandémie de Coronavirus. Cette épidémie nous rappelle la terrible grippe Espagnole qui, en 1918, a frappé une France très affaiblie par la première guerre. Les mesures prises en 2020 permettent heureusement de contenir la diffusion de ce virus. Ces mesures impactent également notre association dont l'Assemblée Générale, initialement prévue le 28 mars, est finalement proposée « à distance » comme expliqué page 5 de ce bulletin. La fin des mesures de confinement ou leur allègement, permettra également de rouvrir le monument de NAVARIN.

L'Assemblée Générale était prévue à SUIPPES et vous trouverez dans ce bulletin quelques lignes décrivant l'histoire de cette commune pendant la Première Guerre, au cœur du dispositif composé de 5 corps d'armée répartis sur 12 kms de front. Je remercie Monsieur Laurent David, adhérent de l'ASMAC, pour son article bien documenté.

Enfin, dans la continuité du dernier bulletin, l'article historique retrace les combats de la IVème Armée en juin 1940. Il montre l'héroïsme d'une défense acharnée mais bien insuffisante face à un adversaire très bien équipé et très agile. Les combats violents ont décimé et dispersé nos unités, ont désorganisé nos armées dans une retraite rendue incontrôlable par l'absence de moyens de communication opérationnels.

Dans cette retraite, certaines unités passant devant le Monument de NAVARIN firent hommage à leurs anciens comme en témoignait Monsieur Jean-Eric Prételat, ancien président de la Fondation du monument aux morts des Armées de Champagne et Ossuaire de NAVARIN.

« Le 23 mai, nous repassons au sud à SAVIGNY-SUR-AISNE, puis MONTHOIS et AURE... nous allions certainement au repos, hommes et chevaux étant très éprouvés. Puis, la nuit venue, nous reprenons la route et traversons SOMMEPY. La lune, pleine, était montée dans un ciel tourmenté, balayé par des nuages au galop, quand le Monument de NAVARIN nous apparût sur notre droite, citadelle fantomatique et glacée... J'ai le temps d'expliquer à mes hommes, alignés devant le Monument, en quelques mots, ce que cela représentait, le front de la IVème Armée tenu avec acharnement pendant quatre années, l'ossuaire, les vestiges des tranchées qui apparaissaient mieux que de nos jours. Je fais présenter les sabres dans un silence total, puis, au grand trot nous filons pour rejoindre l'escadron : SOUAIN, SAINT-HILAIRE-LE-GRAND, MOURMELON, pour être au lever du jour à LIVRY, puis à 11 H, à TREPAIL. Le 3 juin nous étions engagés sur les bords de la Somme, entre ABBEVILLE et la mer.

Je ne saurais trop insister sur le souvenir accablant que m'a laissé cette apparition de NAVARIN, où j'avais été comme enfant plusieurs fois en pèlerinage, dont je connaissais la signification et, presque par cœur, les combats du 15 juillet 1918, la gloire du Général GOURAUD et de celle de mon père, son chef d'état-major, et que nous laissions derrière nous la voie libre à une nouvelle invasion.

Inconsciemment, je formule un souhait :» Que personne ne vienne dans la suite des temps troubler le repos de ceux qui sont ici et qui ont tout donné pour que la France vive.» ». Monsieur Jean-Eric PRETELAT.

Le président, Amiral (2s) Emmannuel Gouraud

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASMAC PROGRAMMÉE LE 28 MARS 2020 À SUIPPES PUIS ANNULÉE

L'Assemblée Générale prévue le 29 mars à Suippes a été reportée en raison des mesures de confinement adoptées pour lutter contre la diffusion de la pandémie de coronavirus. Devant l'incertitude de pouvoir tenir des réunions publiques, l'Assemblée Générale 2020 sera exceptionnellement organisée « par correspondance ». Les motifs sont expliqués dans ce bulletin, *le vote des résolutions sera exprimé par mail internet à l'adresse contact@asmac.fr* (ainsi que les éventuelles questions ou commentaires des membres de l'association).

Nous tenons à remercier monsieur Egon, Maire de Suippes qui avait accepté d'accueillir l'AG avant qu'elle ne soit annulée. Merci monsieur le Maire et bonne chance pour vos prochains projets.

1. Rapport d'activité 2019 (par la secrétaire générale)

L'année 2019 était une année de transition. Le Monument-ossuaire de Navarin est resté fermé en attendant la signature de la convention définissant les responsabilités respectives de l'ASMAC, de la DPMA et de l'ONAC¹. Devenu Nécropole nationale, il est maintenant propriété de l'État.

^{1 :} DPMA : Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives du ministère des armées ONAC-VG : Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

En mars 2019 le conseil d'administration a nommé l'Amiral Emmanuel Gouraud à la présidence de l'ASMAC, Roseline Salmon comme secrétaire générale, Xavier Gouraud comme trésorier par intérim. L'Assemblée générale accueillie à Sainte-Marie-à-Py a fait le point sur les transformations de l'association après la dissolution de la Fondation, a renouvelé les membres du CA et a mis en perspective des actions initiées lors des commémorations du Centenaire de la Première guerre mondiale.

La cérémonie de Navarin du 15 septembre 2019, première cérémonie après le centenaire, a rencontré un vif succès en présence de nombreux officiels et détachements. Des locations de matériel (chaises, sonorisation etc.) ont beaucoup simplifié la logistique.

Bulletins : la perte du numéro de janvier 2019 a entraîné un surcoût financier. Le bulletin de juin 2019 revient sur l'immédiat après-guerre et ses enjeux souvent difficiles.

Le Drapeau de l'ASMAC et son porte-drapeau Monsieur Bourdaud'hui, ont participé à 71 cérémonies au cours de l'année 2019.

2. Finances de l'Association - Rapport financier 2019 (par le trésorier)

					_						
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Adhérents au 01 jan	445	444	425	425	418	399	392	388	383	359	351

Comptes de résultat 2019

<u>DEPENSES</u>		RECETTES				
Secrétariat	628,22 (1)	Cotisations reçues en 2019	10182,00			
Frais déplacement	82,60					
Bulletins et affranchissement	8054,90 (2)					
Cérémonie de Navarin	2957,00 (3)	Cérémonie de Navarin (repas)	1700,00			
Cotisations	320.00					
Animation du monument		Animation du monument (ventes, tronc)	147,53			
Divers	551,30	Produits financiers & divers	107,30			
TOTAL DES DEPENSES	12594,02	TOTAL DES RECETTES	12136,83			
Déficit : 457,19 euros						

(1) y compris l'envoi de la convocation à l'AG.

- (2) dont réimpression du bulletin de janvier perdu par la poste.
- (3) Location de chaises et d'une sono pour 780€, améliore la cérémonie mais déséquilibre un peu plus son coût.

On constate une légère érosion des cotisants. Le nombre de bulletins envoyés gratuitement aux communes et autorités a été fortement réduit.

Bilan au 31 décembre 2019 (Actif – Passif) : 29 408,14 euros.

Décision 1 : Approbation du rapport financier

3. Perspective 2020 pour notre association (par le président)

Après ce bilan de l'année 2019, je veux tout d'abord faire part de mes impressions et sentiments un an après que vous m'ayez confié la présidence de notre association.

L'an dernier je disais que les souvenirs douloureux des combats de la 1ère Guerre Mondiale étaient généralement occultés afin de retrouver une vie normale. Les descendants de 3éme ou 4éme génération s'y intéressent lorsqu'ils découvrent de vieux souvenirs de guerre ou des témoignages de leurs ancêtres.

Mais ces souvenirs, glorieux ou non, ont peu à peu été oubliés tout en rentrant dans l'histoire. Toutefois, ils peuvent parfois, insidieusement, impacter les troisième, quatrième ou cinquième générations des descendants.

Je pense que notre association, en plus du souvenir de nos anciens « Morts pour la France », doit transmettre la mémoire de ces sacrifices, par exemple par des évènements comme le « relais de la flamme » en 2018. Se souvenir a alors une dimension réparatrice.

Dans cette logique, je vais proposer aux plus anciens de l'association de ne pas hésiter à raconter ce qu'ils ont cessé de dire ou ce qu'ils avaient l'habitude de taire, et en sensibilisant ainsi nos descendants je pense que notre association pourra recruter de nouveaux adhérents, soucieux d'honorer ou de se souvenir de leurs aïeux « morts pour la France ».

4. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Huit membres du CA sont en fin de mandat et leur renouvellement est proposé à l'AG (J Brissart, B Chocardelle, JD Courot, G Feydel, M Godin, H Gouraud, MJ Guyot, C Herissey) tous volontaires pour renouveler.

Décision 2 : renouvellement de 8 membres du Conseil d'Administration

D'autre part Mme Hélène Méhault (ex directrice du Centre d'Interprétation 14-18 de Suippes) démissionne. J'ai proposé à madame Sarah Caremelle, sa remplaçante au CI de Suippes, de candidater pour être élue comme membre du CA.

Décision 3 : Élection de Mme Caremelle au Conseil d'Administration

Enfin, je signale à l'Assemblée générale que lors du dernier Conseil d'Administration il a été décidé de changer le siège social (domicile du président), et de renouveler le bureau en y nommant Michel Godin comme trésorier adjoint, poste prévu par les statuts.

5. Situation pour l'ASMAC et le Monument en 2020

L'année 2019 était marquée par la dissolution de la Fondation et la reprise du monument par l'Etat. L'ASMAC, garde un rôle éminent inscrit dans la convention récemment signée avec le ministère des Armées et en particulier la Direction du Patrimoine de la Mémoire et des Archives ainsi que l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Notre rôle est confirmé ainsi que notre responsabilité dans l'ouverture du monument. Celle-ci fera l'objet d'une étude par l'ONAC-VG en vue d'être mise en valeur et en conformité avec la réglementation des établissements recevant du public. Sans attendre ces travaux ambitieux, le ministère a toutefois autorisé la réouverture du monument, ce qui sera possible dès que la situation sanitaire le permettra.

La Fondation était auparavant responsable de l'ouverture du monument, cette charge est maintenant reprise par l'ASMAC. C'est pourquoi je prévois de déclarer l'activité du membre de l'ASMAC assurant cette mission afin qu'il bénéficie de la couverture sociale correspondant à cet emploi. Cette mission de « gardien » sera déclarée par Chèque Emploi Association, sur la base d'un temps partiel à 20% permettant d'ouvrir le monument les fins de semaine et jours fériés de mars à octobre. Cette décision, dont la conséquence budgétaire est détaillée ci-dessous, a été approuvée lors du dernier Conseil d'Administration.

6. Budget 2020

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Secrétariat (1)	700	Cotisations 2018	10000
Frais déplacement (2)	300		
Bulletins et affranchissement	4600	Subvention Communauté de Communes de Suippes	1000
Cotisations	300	Autres subventions ou appel aux réserves	1000
Cérémonie Navarin	3100	Cérémonie de Navarin	1700
Charges du Monument (3)	5000	Recettes du monument (4)	600
Divers	400	Produits financiers & divers	100
TOTAL DES CHARGES	14400 €	TOTAL DES PRODUITS	14400 €

⁽¹⁾ dont envoi séparé de la convocation à l'AG, (2) déplacements plus fréquents entre Paris et Chalons, (3) salaire et charges salariales du gardien, (4) évalué en baisse par rapport à 2018 (une année de fermeture, un tronc supprimé)

Le budget reste stable avec quelques aménagements. En effet, la fondation étant dissoute, l'ASMAC ne contribue plus à l'entretien du monument (2000 euros en 2019), et reçoit les recettes du monument (tronc et ventes de souvenirs). Mais le budget doit maintenant inclure les charges salariales du gardien estimées à 5000 euros. Afin d'équilibrer ce budget, une subvention a été demandée à la Communauté de Commune de Suippes (1000 euros) et au conseil départemental de la Marne. A défaut de ces subventions, le budget 2020 fera appel aux réserves.

Décision 4: Approbation du budget

7. Cérémonie 2020

Notre prochaine cérémonie est prévue le samedi 20 septembre 2020. Pour commémorer le 70éme anniversaire des combats de 1940, nous avons invité les emblèmes ou délégations de 5 régiments ayant combattu pendant la seconde guerre au sein de la 4ème armée, ainsi que le détachement du Service Militaire Volontaire représenté la première fois l'année dernière. A l'issue de la cérémonie et de la messe traditionnelle, nous irons nous recueillir au cimetière de la Ferme de Suippes (carré militaire de 39-40).

Les mesures de lutte contre la pandémie du Coronavirus vont certainement impacter le déroulement de cette cérémonie qui sera adaptée en fonction des mesures en vigueur en septembre. C'est pourquoi le bulletin d'inscription joint à ce bulletin demande à ceux qui s'inscrivent de fournir une adresse mail pour leur faire connaître toute modification de la cérémonie. Le site www.asmac.fr donnera également les dernières informations.

8. Information sur les archives de l'ASMAC

L'ASMAC dispose d'un fond d'archives sur la vie de l'association avant même sa création. Ces archives font actuellement l'objet d'un inventaire par la secrétaire générale en vue de leur transfert au Service Historique de la Défense où elles pourront ensuite être plus facilement consultées par les historiens et chercheurs.



Cet exposé restitue l'Assemblée Générale 2020. *Il est demandé aux adhérents de l'ASMAC de voter* (Pour, Contre, Abstention) les décisions proposées en adressant un mail à contact@asmac.fr avant le 15 juillet 2020. Merci de participer nombreux au vote afin de bien valider cette Assemblée Générale.

Rappel des décisions :

Décision 1 : Approbation du rapport financier

Décision 2 : renouvellement de 8 membres du Conseil d'Administration Décision 3 : Élection de Mme Caremelle au Conseil d'Administration

Décision 4 : Approbation du budget

Exemple 1 : décision 1, 2, 3 POUR, résolution 4 ABSTENTION commentaires ou questions éventuelles Exemple 2 : décision 1, 3, 4 : POUR, décision 2 : CONTRE, commentaires ou questions éventuelles

Le président, Amiral (2s) Emmannuel Gouraud

LA COMMUNE DE SUIPPES PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

NDLR. Il est de coutume dans nos bulletins NAVARIN de juin de chaque année de consacrer un article sur les évènements marquants ainsi que sur le rôle joué par la commune qui nous accueille pour l'Assemblée Générale, durant la Première Guerre Mondiale. Malgré l'annulation de ce grand rendez-vous pour cause d'épidémie de Coronavirus CODIV19, nous vous communiquons ci-après les évènements marquants sur Suippes.

L'importance des facteurs géographiques...

A la veille de la Grande Guerre, Suippes est un chef-lieu de canton de la Marne comptant environ 2800 habitants. Sa croissance démographique est constante pendant tout le XIX° siècle. L'agriculture et l'industrie textile en sont les activités économiques dominantes.

Outre sa situation au cœur d'un carrefour routier entre Reims et la Meuse et entre Châlons et les Ardennes, à michemin des Monts de Champagne et de l'Argonne, la petite ville est pourvue d'une gare sur la ligne de la compagnie des Chemins de Fer de l'Est entre Châlons sur Marne et Sainte-Menehould.

Le vaste Camp de Châlons fondé en 1857 par Napoléon III jouxte, au sud-ouest, le territoire de la commune.

La région de Suippes : un point crucial du front de Champagne dès 1914...

La conjonction de tous ces facteurs de géographie humaine et physique fait de Suippes sur une ligne de 25 kms, entre Aubérive et Ville-sur-Tourbe le site stratégique majeur du front de Champagne stabilisé au lendemain de la bataille de la Marne dès septembre 1914.

Ce secteur relève du Groupe d'Armées du Centre commandé par le général de Castelnau. La partie suippase du secteur est dévolue à la IV° armée du général de Langle de Cary que remplacera le général Gouraud en décembre 1915.



La principale rue du village après le bombardement.

C'est donc tout naturellement de ce secteur que seront lancés à partir de la mi-décembre 1914 et jusqu'à la mi-mars 1915 des combats offensifs français connus par la suite sous le nom de Première bataille de Champagne, mais la percée du front n'a pas réussi.

Suippes est alors au cœur d'un imposant dispositif de rassemblement, de répartition et d'évacuation pour les cinq corps d'armée se partageant les 12 kms de front entre Aubérive et le Bois Sabot près de Souain.

En avril 1915 Joffre planifie une grande offensive pour le 25 septembre 1915, offensive destinée à forcer les lignes allemandes sur les 25 kms entre Aubérive et Ville-sur-Tourbe, avec donc Suippes comme base essentielle de l'attaque.

Cette *offensive de Champagne de septembre 1915* (connue sous le nom de Seconde bataille de Champagne) est un échec patent dès le 29 septembre : une préparation d'artillerie aussi considérable (1,5 million d'obus en trois jours) qu'inefficace, contre deux lignes allemandes fortifiées et pas d'effet de surprise.

Pour 3 à 4 kms d'avancée, on compte début octobre, 138 600 blessés, morts ou disparus sur les 500 000 hommes engagés.

Pour lors, la petite ville de Suippes, à 10 km des premières lignes de front (soit un peu moins que la portée de certaines pièces allemandes d'artillerie lourde) s'est peu à peu vidée de la plus grande partie de sa population civile et ressemble désormais à un champ de ruines. A la fin de la guerre on ne compte presque plus aucun bâtiment habitable.

L'affaire des quatre caporaux de Souain : une tragédie suippase...

L'hiver 1914-1915 n'est pas une période de repos, même relatif, sur ce secteur. Afin de maintenir le moral et la motivation des troupes, mais aussi pour soulager, autant que faire se peut, le front russe, l'état-major mène la « bataille d'hiver » sur un front à peine stabilisé depuis 2 mois.

Le 4 mars 1915 : Le 6° bataillon du 336° régiment d'infanterie cantonné à Suippes, monte en première ligne pour s'emparer du moulin de Souain situé à 5 km au nord de Suippes. C'est un échec.

Le 9 mars : Premières désobéissances au sein de cette unité.

Le 10 mars : L'état-major qui veut faire un exemple, fait désigner des coupables de manière quasiment aléatoire.

Le 16 mars : Conseil de guerre au premier étage de la mairie de Suippes. Les inculpés sont détenus dans la remise à pompes, près de l'église. Quatre caporaux, Girard, Lefoulon, Lechat et Maupas , sont immédiatement condamnés à mort, sans sursis ni recours.

Le 17 mars : Ils sont exécutés à la Ferme de Suippes, dans le Camp de Châlons.

Le dénouement...

Crédit Photo: Ressource iconographique du centre

d'interprétation Marne 14-18 de Suippes

Le 15 juillet 1918 : L'Allemagne à bout de forces a lancé son quitte ou double : le « Friedensturm » (« Attaque pour la paix »), et la région de Suippes est le théâtre d'un épisode épique : tel Xerxes à Salamine², le Kaiser Guillaume II est venu en personne assister depuis Sommepy à la victoire de son fils le Kronprinz (dûment contrôlé par Ludendorff).

+TRIAGE+

À la gare de Suippes, des soldats américain évacuent des blessés sur Châlons-sur-Marne

L'objectif est clair : atteindre Suippes le 15 à midi et Châlons sur Marne à 20 h. C'est une défaite cuisante.

En effet, le général Gouraud appliquait scrupuleusement les directives du général Pétain qui avait décidé dès janvier 1918 une nouvelle forme de guerre défensive en profondeur. Le mécanisme consiste à ramener la défense principale de la première ligne à la seconde qui se trouve à une telle distance en arrière que l'artillerie ennemie ne puisse l'atteindre en même temps que la première. L'offensive allemande est trois fois plus lente que prévu et s'arrête le soir même.

La IV° Armée entreprend ensuite la conquête du terrain abandonné, renforcée de Polonais et d'Américains.

L'offensive finale de la IV° Armée lancée le 26 septembre 1918, à partir de la région de la Ferme de NAVARIN, libère définitivement Suippes de la menaçante proximité du front.

Le retour à la paix...

Le retour à la paix sera difficile : sur la limite même de la « zone rouge » (régions totalement dévastées à l'issue du conflit), Suippes est presqu'entièrement à reconstruire et une grande partie de la population civile devra résider dans des baraquements provisoires.

Le camp militaire de Suippes et ses villages détruits, deux nécropoles militaires nationales, et un Centre d'Interprétation inauguré en 2006, témoignent encore aujourd'hui du rôle primordial que cette petite ville champenoise a joué lors de la Grande Guerre.

Et demain?

Par le biais du devoir de mémoire, les jeunes générations dans les écoles primaires et le collège de Suippes, soutenues par le Centre Marne 14-18, entretiennent chaque année grâce à des initiatives nombreuses et variées, le souvenir de ces événements, mais aussi et surtout leur compréhension et les leçons à en tirer pour notre siècle pour qu'un jour, à leur tour, elles transmettent leur flambeau mémoriel.

Monsieur Laurent DAVID Adhérent de l'ASMAC

² Bataille navale décisive en 480 av.J.C près d'Athènes dans laquelle Xerxes 1er, Roi des Perses, malgré des forces nettement supérieures a succombé devant les Grecs.

HISTOIRE

JUIN 1940 : LA IV°ARMÉE EN CHAMPAGNE.

(Suite de l'article paru dans la revue NAVARIN n°170 de janvier 2020)

Une retraite difficile à contrôler.

Après avoir défendu le front de l'Aisne les 9 et 10 juin 1940, la IV° Armée du Général Edouard Réquin a été contrainte à un repli profond en raison de la poussée ennemie sur sa voisine de gauche : la VI° Armée. Le 12 juin l'armée du général Réquin, alignée de la Montagne de Reims à Navarin, a été coupée par une percée allemande à la limite des 23° et 8° Corps d'Armée. Si le 23° Corps a pu se rétablir comme prévu sur la Marne d'Epernay à Châlons et coiffer les Bataillons d'Instruction déjà en place, il n'en a pas été de même pour le 8° Corps qui a dû entreprendre une longue et difficile retraite de nuit de près de 70 km par la zone de la II° Armée sa voisine de droite.

Le 13 juin au lever du jour, la Marne entre Châlons et Vitry-le-François n'est tenue que par des unités qui y stationnent : la 53°DLI, qui n'a pas encore été engagée, et des éléments régionaux. Le 8° Corps s'efforce de rassembler ses unités à l'est de Vitry-le-François pour prendre sa place dans la défense de la rivière ; ses troupes épuisées par quatre jours de batailles et de marches de nuit, contraintes à un repli profond, ont en partie, perdu le caractère d'unités organisées, et sont à bout de force.

La journée du 13 juin. Alors que les grandes unités voisines sont «enfoncées», la IV° Armée semble connaître un certain répit.

Le 12 juin vers 23h30 le général Réquin est averti par le général Touchon commandant la VI° Armée que son Corps de droite est enfoncé et que « entre Montmirail et Sézanne c'est un vrai carrousel de chars ». Les nouvelles du front font apparaître que le 23° Corps n'est plus couvert que par les restes de la 44° Division de la VI° Armée, en liaison avec la 7°DLM au sud d'Epernay.

Dans la matinée l'ennemi ne se montre pas pressant devant les divisions bien diminuées du 23° Corps d'Armée (elles ne représentent pas la valeur de 2 divisions normales). Des isolés et de petits détachements ramenant leurs matériels franchissent la Marne par des moyens de fortune. A l'ouest d'Epernay l'artillerie prend sous son feu les rassemblements ennemis aux lisières sud de la Montagne de Reims. Aux abords de Condé, vers 08h00, une tentative de franchissement est facilement repoussée. L'artillerie exécute un feu très efficace sur une cinquantaine de chars au nord de Condé, puis sur des convois allemands en route vers Châlons.

Au 8°Corps la situation est plus confuse. La 3°DIM n'a regroupé que son QG et quelques éléments combattants (2 bataillons égarés continueront la retraite avec la II° Armée). La 14°DI et la 3°DCu se regroupent elles aussi dans la journée au Sud-Est de Vitry-le-François. Sur la Marne, de cette ville à Châlons, il n'y a que la 53°DLI pour tenir le front du Corps d'Armée. Fort heureusement la matinée est relativement calme, et les tentatives de franchissement sont partout contenues. La circulation ennemie est intense sur les routes au nord de la vallée, les colonnes glissent vers Vitry-le-François.

La situation relativement calme sur le front de la IV° Armée, ne l'est pas pour ses voisines.

À la VI° Armée la poussée des blindés ennemis s'accentue en direction de l'Aube, en fin de matinée le général Réquin prescrit au général Germain commandant le 23° Corps de couvrir son flanc gauche jusqu'aux Marais de Saint-Gond et lui donne le détachement de la 7°DLM qui vient de passer la Marne. En raison de l'avance allemande en direction de la Seine il faut étendre la couverture jusqu'à Anglure. En fin de journée, sur les 54 km séparant Epernay d'Anglure il n'y a que 3 bataillons réduits de la 82°DIA et quelques blindés légers de la 7°DLM enfin regroupée.

<u>À la II° Armée</u> la pression ennemie est particulièrement forte sur La Saulx, en fin de journée une pointe blindée parvient à l'entrée de Saint-Dizier, obligeant ce qui reste de la 3°D.Cu à établir un barrage antichars entre cette localité et Vitry-le-François afin de couvrir la droite du 8° Corps, pivot de la manœuvre en retraite imposée à la IV° Armée par la gravité de la situation à sa gauche.

Les divisions squelettiques qui sont sur la Marne reçoivent en fin de journée l'ordre de se replier sur une ligne : Marais de Saint-Gond – Sommesous – RN4 jusqu'à Vitry-le-François, tandis que la défense de l'Aube est préparée avec les unités d'instruction déjà en place.

Au cours de la nuit du 13 au 14 juin le repli s'effectue à peu près comme prévu, malgré l'état de fatigue considérable des troupes, grâce à l'utilisation de tous les véhicules dont dispose la IV° Armée. L'ennemi n'accentue pas sa poussée sur la Marne qu'il sait tenue mais intensifie ses bombardements sur les nœuds de communication.

La journée du 14 juin. Marne, Seine, Aube...espoir ou chimère d'un ultime rétablissement ? Ayant appris le 13 juin vers 21h00 que les Allemands avaient franchi la Seine et constitué une tête de pont à Romilly, le Général Réquin décide d'accélérer le repli de ses troupes qui devront gagner l'Aube au plus tôt.

Le général Germain commandant le 23°CA n'apprend que le 14 juin vers 06h30 par l'officier de liaison qui a quitté Troyes à 25 km, la veille à 23h00, l'arrivée de l'ennemi sur la Seine et l'ordre d'abandonner les Marais de Saint-Gond. <u>Trois officiers de liaison sont envoyés vers les divisions, qu'aucun ne parvient à joindre, pas plus qu'à rejoindre le PC du Corps d'Armée.</u>

Au terme d'un repli pénible dû à l'encombrement indescriptible des routes entre Vertus et Fère-Champenoise où se mélangent et se croisent convois militaires et civils, le 23°Corps est en place dans la matinée sur la ligne qu'il doit tenir. La 82°DIA et la 42°DI qui sont à l'aile gauche de la IV°'Armée soutiennent un combat très âpre dans les Marais de Saint-Gond, au cours duquel <u>le général commandant la 82°DIA est fait prisonnier</u>. Ce n'est qu'en fin de journée que leur parvient l'ordre de se reporter sur l'Aube! (près de 20 heures après l'ordre de commandement de l'Armée!)

Sur le front des divisions de l'aile droite du corps d'armée l'ennemi n'a poussé que des éléments légers, et ils peuvent gagner la ligne de l'Aube en fin de journée.

Au 8° Corps la situation est différente. <u>Le général Réquin</u> a pu joindre par téléphone le général Demazes vers 4 h00 et lui prescrire de continuer le repli sur l'Aube. L'ennemi orientant son effort sur l'axe Vitry-le-François – Saint-Dizier, le corps d'armée bénéficie d'un répit relatif. La 14°DI est transportée par les camions de l'Armée sur l'Aube de Chaudrey; mais la 3°DIM renforcée par la 53°DLI n'ayant pu conserver les camions qu'elle avait précédemment utilisés décroche à pied sans difficulté, de la route Sommesous-Vitry le François en direction de Sompuis – Arcis sur Aube.

Sur ordre du GA4, la 3°D.Cu met les chars qui lui restent à la disposition de la II° Armée pour contre attaquer au nord de la Marne à l'ouest de Saint-Dizier : elle est perdue pour la IV° Armée. La douzaine de ses chars B1bis qui tente de se faire réparer, retraite sur l'axe Pogny – Troyes et succombe, non sans combattre, au cours de la journée et du lendemain.

En fin de journée, à la II° Armée les Allemands atteignent Chaumont, mais un groupement mis en place par cette armée maintient la liaison avec l'armée Requin dans la région de Bar-sur-Aube. En revanche, profitant du trou qui s'est créé entre la VI° et la IV° Armée ils parviennent au sud-ouest de Troyes. Le projet de la défense de la Vanne le 15 ne se pose plus, l'ennemi étant déjà au sud de cette rivière. Le 8°Corps doit se replier en direction de Vendeuvre ; tandis que le 23°Corps sa gauche à la Seine, retraitera en direction des lisières ouest de la Forêt du Grand Orient.

La journée du 14 juin s'achèvera par une crise aigüe, dans la transmission des ordres et des ravitaillements aux

grandes unités, mais surtout par la profondeur du repli imposé par l'action de l'adversaire sur l'aile gauche et les arrières du 23°Corps. Les troupes épuisées et au contact n'ont pas les capacités de s'opposer à un ennemi qui les devance sans cesse. Le 14 au soir la gauche du 23°Corps quitte les Marais de Saint-Gond, en se couvrant sur la Superbe, au reçu de l'ordre du Corps d'Armée, alors que les Allemands sont à 50 km au sud! Les régiments d'infanterie harassés ne parviennent, qu'au prix de difficultés inouïes, sur l'Aube au lever du jour. Dans une région où les routes sont rares et encombrées de réfugiés et de matériels détruits par les bombardements, ce repli ne relève que de l'exploit. « Nous unité organisée et disciplinée avions toutes les peines à rester unis dans cette cohue » (extrait d'une lettre d'un sous-officier du 80°RI cité par le Général Keller commandant la 42°DI).



Artilleurs à pieds aux côtés de leurs pièces marchant en direction d'Euvy

La journée du 15 juin. L'accumulation de difficultés de tous ordres rend impossible toute manœuvre cohérente.

L'ennemi poursuit son exploitation profonde aux deux ailes de la IV° Armée. Les troupes de première ligne qui ont pu rester en ordre s'efforcent d'échapper à l'étreinte qui se resserre d'heure en heure. C'est ainsi que vers 06h00, en route pour son PC le Général Requin apprend que l'ennemi est près de lui. Obligé de modifier son itinéraire il a l'occasion de rencontrer le commandant en chef et celui du Groupe d'Armées n°4 qui donnent pour mission à la IV° Armée de recueillir les troupes qui se replient vers la Loire. Les difficultés rencontrées la veille dans la transmission des ordres d'opération empirent. Les officiers de liaison ne parviennent pas à joindre les PC des corps d'armée en déplacement, et les commandants de division agissent isolément en fonction des renseignements qu'ils peuvent recueillir. Désormais seuls les éléments motorisés ont une chance d'arriver à la Loire.

La 7°DLM relevée le 14 au soir de sa mission de flanc garde par la 82°DIA a gagné aussitôt les lisières nord de la Forêt d'Aumont, puis devant l'importance de l'avance allemande se porte dans l'après-midi à l'ouest de Montbard.

Crédit Photo : Ouvrage «Ils se sont battus. Mai-Juin 1940» de Christophe Dutône Parvenues sur l'Aube aux environs d'Arcis les divisions du 23°CA après quelques accrochages sont contraintes de poursuivre leur repli en direction de Troyes, en raison de l'avance allemande dans la vallée de la Seine qui menace ce nœud de communication. C'est en plein jour, sur peu d'itinéraires que les divisions squelettiques se remettent en route. Malgré l'énorme fatigue ces unités vont montrer en plusieurs endroits entre Aube et Seine, un mordant dont on ne les croyait pas capables avant de disparaitre. En fin de journée les restes des divisions épuisées du 23°Corps se regroupent dans les villages de la périphérie est de Troyes ; seule la 42°DI conserve encore un peu de cohésion. Le 8°Corps moins directement menacé, poursuit son repli vers le sud. Les éléments motorisés ou transportés des divisions atteignent en fin de journée Chastellux-sur-Cure pour la 14°DI et Quarre-les-Tombes et Saint-Léger pour

Crédit Photo: Ouvrage «Ils se sont battus. Mai-Juin 1940» de Christophe Dutône



Char français type B1 détruit près d'Arcy-sur-Aube

les 53° et 3°DIM, tandis qu'une forte arrière garde de ces divisions se maintient sur l'Aube à l'est d'Arcis jusqu'au milieu de l'après-midi et se replie par échelons vers la Forêt d'Orient, effectuant la manœuvre prescrite par l'ordre de l'Armée qui ne lui est jamais parvenu. Cet élément aux ordres du Général Bertin Boussu, rejeté dans la zone de la II° Armée est perdu pour la IV° Armée.

Lorsque la journée se termine, ce qui reste du 23° corps d'armée est encore au nord de la Seine qu'il va tenter de franchir en amont de Troyes avant que les Allemands ne coupent le passage.

La journée du 16 juin. Des combats pour l'honneur.

A l'aube du 16 juin la IV° Armée est amputée de la 3°D.

Cu, de la 3° DIM et 53°DLI passées aux ordres de la II° Armée. Hormis les 7°DLM et la 14°DI qui ont pu se reporter au sud de Tonnerre, les unités combattantes vont chercher à franchir la Seine à l'est de Troyes, dans la région de Bar-sur-Seine où vient d'arriver la 240°DLI hâtivement formée et qui doit tenir les passages jusqu'au soir. Avec des fortunes diverses et des accrochages les quelques centaines d'hommes représentant les 82°DIA, 42°DI, 2°DI, 10°DI et 235°DLI parviennent autour de la Forêt de Chaource où stationne la Brigade Blindée Polonaise, dont la présence a toujours été ignorée du général Réquin. Cette unité mise à la disposition de la VI° Armée n'a pu s'engager utilement et s'est retrouvée rejetée dans la zone de la IV° Armée. Suivant les ordres reçus par le canal de la II° Armée elle descend

sur Montbard, où elle finira héroïquement le 17 juin. Presque toutes ces unités sont attaquées dans la soirée et succombent pour la plupart dans des combats intenses qui infligent des pertes à un adversaire qui ne pensait pas rencontrer pareille résistance. C'est au cours d'un de ces engagements que le Colonel Daval commandant le 151°RI est tué le mousqueton à la main. Est-ce cette résistance qui a exaspéré les Allemands au point de massacrer 30 prisonniers, dont 27 du 151°RI à La Rocatelle ? Au cours de la nuit de petites unités filtrent, quand elles le peuvent, en direction de la Loire, que certaines parviennent à atteindre, parfois au travers des détachements ennemis.



Route de l'exode dans l'Aube

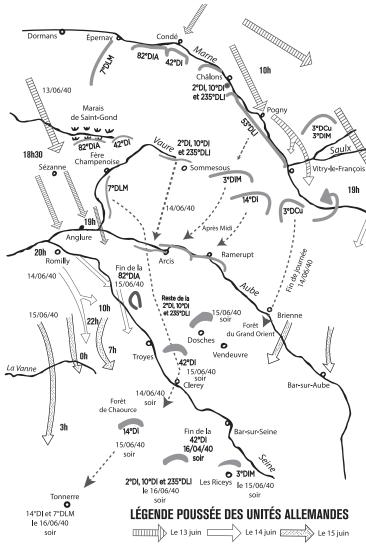
Crédit Photo : Ouvrage «lls se sont battus. Mai-Juin 1940» de Christophe Dutône

Après avoir fait front sur l'Aisne, la Marne, l'Aube, le gros de la IV° Armée succombe au terme d'une semaine de combats de jour et de marches toutes les nuits, qui ont amené les fantassins à la limite de la résistance humaine. La IV° Armée de 1940 a livré bataille dans un contexte différent de celui de la Grande Guerre, mais a montré les mêmes qualités d'endurance et de combativité, HONNEUR ET GLOIRE À LA IV° ARMÉE DE JUIN 1940.

Pour comprendre les journées du 13 au 16 juin 1940... «Focus» sur quelques faits, actes et personnages.

La situation générale. Le 13 juin 1940 les Allemands ont franchi la Seine en aval de Paris et le front va en s'élargissant. Dans l'est, les troupes d'intervalles se préparent à quitter la Ligne Maginot.

Le 14 juin les Allemands entrent dans Paris, ville ouverte ; et lancent une offensive dans la trouée de la Sarre, qui ne remporte pas de succès probant. Le 15 juin ils franchissent le Rhin et lancent une offensive en Alsace, atteignent Chaumont et Auxerre sur les flancs de la IV° Armée. Le 16 juin ils atteignent la Loire de Cosne à Decize, et la Saône vers Vesoul. Dans la soirée, le gouvernement français lance une demande d'armistice.



Mouvement des unités de la IV^{ème} Armée lors des replis du 13 au 16 juin 1940 - Croquis du Colonel Brissart

Les difficultés.

Transmission des ordres, la radio n'étant pas adaptée pour émettre et recevoir pendant les déplacements.

Ravitaillement en vivres, munitions, essence, matériels.

Remplacement des matériels perdus ou détruits, surtout quand ils sont tributaires d'un moyen de traction. Dans l'infanterie, mitrailleuses, mortiers et munitions sont le plus souvent tributaires de la traction hippomobile. Un cheval tué est souvent la cause de la perte d'armes lourdes.

L'encombrement des routes par les réfugiés gène les déplacements des troupes. Les officiers de liaison, ne pouvant remonter les colonnes de réfugiés ou de troupes en retraite, ont parfois abandonné leur voiture ou moto pour tenter de rejoindre à pied leur destination.

Au niveau national, les pertes des régions industrielles du Nord puis de la région Parisienne rendent les fabrications de guerre de plus en plus dépendantes de l'étranger (USA en particulier).

De vrais combattants...

- Le 15 juin à Chauchigny la section d'éclaireurs motocyclistes du 80°RI se heurte à un détachement ennemi appuyé par un char. Une courte action s'engage au cours de laquelle le sous-lieutenant Dalle grimpe sur l'arrière du char et neutralise l'équipage en tirant au pistolet par les volets ouverts. Blessé, évacué sur l'hôpital de Troyes, il s'en évade en septembre.

- Le 15 juin, près de Troyes, le sous-lieutenant Taitinger du 66°RAA, après avoir tiré tous ses obus et fait sauter sa pièce, blessé à la tempe continue de combattre ; l'ennemi le somme de se rendre avec les honneurs de la guerre, il refuse et prend le commandement d'une vingtaine de tirailleurs du 4ème Marocain qui viennent d'arriver et poursuit la lutte jusqu'à ce qu'une rafale de mitrailleuse le couche à jamais. L'adversaire rendra les honneurs à sa dépouille.

- Le 16 juin le Centre d'Instruction Divisionnaire 22, soit quelques officiers avec 30 hommes ou gradés disposant de 6 mitrailleuses et 9 fusils mitrailleurs, attaque l'ennemi à Balnot-la-Grange vers 20h00, prend le village, délivre des prisonniers français et attaque à nouveau l'ennemi qui s'est retranché à 300 mètres du village. Il ne se replie qu'après 3 heures d'un violent combat ayant épuisé toutes ses munitions et infligé des pertes sévères aux Allemands. Il succombe aux premières lueurs de l'aube du 17 juin.

Les unités sous commandement de la IV° Armée lors des replis du 13 au 16 juin 1940...

2°DI, 10°DI, 14°DI et 42°DI (Division d'Infanterie) ; 53°DLI et 235°DLI (Division Légère d'Infanterie) ; 7°DLM (Division Légère Mécanique) ; 82°DIA (Division d'Infanterie d'Afrique) ; 3°DIM (Division d'Infanterie Motorisée) ; 3°DCu (Division Cuirassée).

A l'aube du 16 juin, la 3°DCu, la 3°DIM et la 53°DLI passent aux ordres de la II°Armée. Le soir du 16 juin, alors que le gouvernement français lance une demande d'armistice, les reliquats des 42°DI, 2°DI, 10°DI, 82°DIA et 235°DLI se trouvent au sud-est de la Forêt de Chaource, et ceux de la 14°DI et 7°DLM au sud de Tonnerre.



À partir du 17 juin, la IV° Armée réduite aux 14°DI et 7°DLM défend la Loire avec les éléments régionaux trouvés sur place et les reliquats des 2° et 10°DI et de la 235°DLI (à peine un millier d'hommes). L'entrée en vigueur de l'armistice le 25 juin trouvera la IV° Armée sur les avancées du Massif Central.

Colonel (er) Jacques BRISSART

NOUVELLES BRÈVES

IN MEMORIAM

Auguste HERY de Dormans (51) Henri GUILLARD de Valmy (51)
Monsieur Michael FRANCIS, vétéran de la 84°DIUS en 1944-45,
Ancien de l'American Battle Monuments Commission, beau-frère de notre ami Pierre QUEZIN

L'ASMAC SUR INTERNET

Les prochaines cérémonies, les anciens bulletins, la présentation du monument, l'Histoire, vous trouverez tout cela sur notre site internet : http://asmac.fr/index

POUR ADHÉRER À L'ASSOCIATION:

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement.

NB : Un *bulletin d'adhésion*, pour vous, et pour vos amis, est disponible sur le site de l'ASMAC : http://asmac.fr/Association/Adhesion.htm

Le nombre d'adhérents est un élément important pour, d'une part contribuer au respect du Devoir de Mémoire pour le Souvenir de nos Grands Anciens qui ont combattu sur le Front de Champagne, particulièrement lors de la 1ère Guerre Mondiale, mais aussi pour être représentatif vis-à-vis de la Nation : le nombre d'adhérents permet de disposer des finances nécessaires à l'Association pour l'animation du Monument de NAVARIN.

Bien sûr, il serait souhaitable que chacun d'entre nous suggère à ses descendants ou amis de rejoindre l'ASMAC dont les ancêtres auraient participé à la Guerre 14 -18. Le Centenaire de ce conflit mondial a permis à un grand nombre de nos jeunes de découvrir l'histoire d'un aïeul... Proposons-leur d'adhérer!

LE MOT DU TRÉSORIER

Adhérent, êtes-vous à jour de votre cotisation ?

<u>Cotisations 2020</u>: Merci au grand nombre d'entre vous qui ont envoyé leur cotisation pour 2020. Vous pouvez vérifier sa bonne réception en lisant l'étiquette-adresse de l'enveloppe du bulletin que vous avez reçu. 2020 indique que vous êtes à jour. 2019 (ou 2018!) signifie que vous êtes en retard d'un an (ou de deux!). Par ailleurs, quand vous avez donné une adresse internet, un message d'accusé de réception vous est envoyé.

ATTENTION : le courrier a été très retardé pendant la période de confinement et votre cotisation n'était peut-être pas arrivée à la mi-mai, quand les étiquettes ont été imprimées.

Pour ceux qui n'ont pas encore cotisé, vous trouverez un bulletin d'adhésion sur le site de l'ASMAC : http://asmac.fr. Adressez votre chèque à l'ordre de l'ASMAC (minimum 10 euros ; c'est juste le prix des deux bulletins que vous recevrez dans l'année) au trésorier de l'ASMAC : 4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES.

Recus fiscaux:

Cette année encore, ils vous seront adressés avec le bulletin de janvier 2021.

ET SI VOUS VOUS IMPLIQUIEZ DAVANTAGE DANS LES ACTIVITES DE L'ASMAC...

Vous êtes intéressé par l'Histoire de 1914-1918 et de 1940 et plus particulièrement par le Front de Champagne tenu par les 4ème et 2ème Armées Françaises...

Vous souhaitez vous investir davantage afin de relever le défi de la mémoire...

La vie associative vous intéresse, et vous êtes disponible pour :

- Participer à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle NAVARIN... - Intégrer le Bureau de l'ASMAC...

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de l'Amiral Emmanuel (er) GOURAUD (egouraud@free.fr)
Président de l'ASMAC, ou du Colonel (h) Jean-Daniel COUROT (jeandaniel.courot@sfr.fr)
Vice-Président et Délégué pour la CHAMPAGNE de l'ASMAC.

ATTRIBUTION DE LA LÉGION D'HONNEUR POUR LA GUERRE 1914-1918

L'Ordre de la Légion d'Honneur est la plus élevée des distinctions nationales françaises.

Napoléon Bonaparte, Premier Consul en décembre 1799, mûrit sa décision de créer une «Légion d'Honneur» qui, récompensant les mérites militaires et civils, regrouperait sans distinction de classe les citoyens valeureux au sein d'un ordre cohérent, intermédiaire entre le peuple et les gouvernants. Ainsi naît la loi du 29 Floréal An X (19 mai 1802) dont l'article premier revêt un caractère fondamental :

« En exécution de l'article 87 de la Constitution concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les vertus et les mérites civils, il sera formé une Légion d'Honneur ».

Pour la première fois dans l'histoire de France, une même distinction récompense à la fois les mérites militaires et civils, sans discrimination d'aucune sorte.



En 1914, l'Ordre compte 48 000 membres et dès le

début des hostilités, la Légion d'Honneur n'est pratiquement plus décernée que pour faits de guerre. Mais l'énormité des effectifs engagés, la dureté des combats et les pertes qui en résultent, entraînent fatalement des dérogations : Un « tableau spécial » permet de décorer à bref délai les militaires ayant accompli un acte de courage signalé : ils seront près de 55 000 dans ce cas, sans compter les nominations à titre posthume qui interviendront à la fin du conflit.

Enfin, la législation permet aux mutilés de guerre à 100% d'obtenir de droit la croix de chevalier s'ils sont médaillés militaires, ou d'être promus au grade supérieur dans l'Ordre³s'ils en sont déjà membres.

Par ailleurs, les régiments les plus valeureux voient leur drapeau ou étendard décoré de la Légion d'Honneur, de même que l'unité de sapeurs-pompiers de Reims, et de quatre villes martyres (Reims, Verdun, Château-Thierry et Soissons).

Pour la Guerre 1914-1918, 93 000 Légions d'Honneurs ont été conférées individuellement, dont 25 000 à titre posthume. En 1919, l'effectif de l'Ordre avoisine 100 000, dont 75 000 à titre militaire.

Colonel (h) Jean-Daniel COUROT



Remise de décoration de la Légion d'Honneur sur le front des troupes en 1918

Crédit Photo : Association des membres de la Légion d'Honneur.